



DÉLIBÉRATION

N° 2021-11

Nombre de membres en exercice : 66
Nombre de membres présents lors de la délibération : 37
Nombre de membres ayant donné procuration : 3
Date de convocation : 8 avril 2021
Date d'envoi à la SP de condom : 29/04/2021
Date d'affichage : 29/04/2021
Votes contre : 0
Votes pour : 40
Abstentions : 0

L'an deux mille vingt et un le quinze avril à vingt heures, le Comité Syndical Armagnac Ténarèze, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, en son siège Z.I. "Lauron" - Route de Nogaro - 32800 EAUZE, sous la présidence de Monsieur Nicolas MELIET, Président.

Secrétaire de séance : Nayrand Leslie

Objet : APPROBATION DU COMPTE DE GESTION DU BUDGET EAU DRESSÉ PAR M. DEMAY, INSPECTEUR DIVISIONNAIRE DES FINANCES PUBLIQUES

Présents :

M. SCARAVETTI Henri, Mme NEGRINI Régine, M. TIMOTHEE Frédéric, M. GOURGUES Gérard, Mme PENA Roselyne, M. PHILIP Alain, , Mme ARSLANIAN Geneviève, M. QUINTILLA Christophe, M. ESPIAU Joël, M. RENARD Jean Pierre, M. JORIEUX Michel, Mme COLLADELO Marie Claire, M. BEGUE Christophe, M. TOURNE Jean Pierre, Mme TUMELERO Hélène, M. LUSSAGNET Wilfried, M. MELIET Nicolas, M. CAZZOLA Bruno, M. LAFORE Michael, M. MEYROUS Jérôme, M. MINIAYLO Pierre, M. BENJADDI Miloud, Mme LANEQUE Valérie, M. FASOLO Robert, Mme LACAVE Delphine, Mme CHIVA Amandine, M BEYRIES Philippe, M BOUE Guy, Mme BRIANE Huguette, M CAZES Jérôme, Mme ELLENA Aimé, M FALTRAUER Franck, Mme GAUCHE Laureta, M LAMORT pierre, M MAO Jean-Pierre, Mme MONGIS Nadine, M ROBERT François

Excusés ayant donné procuration :

M. GABAS Michel ayant donné procuration à Mme ARSLANIAN Geneviève., M. LABURTHE Michel ayant donné procuration à M FALTRAUER Franck, Mme PETITJEAN Marion ayant donné procuration à Mme MONGIS Nadine

Absents excusés :

Mme DHAINAUT Annie, M. LAFFORGUE Mathieu, Mme LABORDE NOYER Martine, M. DONA Edouard Mme LABORDE Marie Clémence, M. JAUMAIN Jérôme, M. BELLOT Daniel, M. ALBINET David, M. AXMANN Roland, Mme TOURNIER Elisabeth, Mme DELLA VALLE Valérie

Absents :

M. FERNANDEZ Xavier, Mme DESPAX Nelly, Mme ESPERON Patricia, M. DUBOUCH Joël, Mme PINSOLLES Nicole, M. CECEILLE Gérard, M. BEZERRA Gérard, Mme MONDIN SEAILLES Christine, M. LANSMANT Sébastien, M DURAND Georges Manuel, M. GIACOMAZZI Stéphane, M. CARRE Michel, M. LABARBE Lucien, M. SAINT MARTIN Joël, M MONTARET Jérôme

APPROBATION DU COMPTE DE GESTION DU BUDGET EAU DRESSÉ PAR M. DEMAY, INSPECTEUR DIVISIONNAIRE DES FINANCES PUBLIQUES.

Après s'être fait présenter les budgets primitifs et supplémentaires de l'exercice 2020 du S.A.T. EAU et les décisions modificatives qui s'y rattachent, les titres définitifs des créances à recouvrer, le détail des dépenses effectuées et celui des mandats délivrés, les bordereaux de titres de recettes, les bordereaux de mandats, le compte de gestion dressé par l'inspecteur divisionnaire des finances publiques, accompagné des états de développement des comptes de tiers, ainsi que l'état de l'actif, l'état du passif, l'état des restes à recouvrer et l'état des restes à payer ;

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

032-253200240-20210415-2021-011-BF

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 29/04/2021

Suite et fin de la délibération du Comité Syndical du 15 avril 2021 relative à l'approbation du compte de gestion du budget EAU de l'exercice 2020

Après avoir entendu et approuvé le compte administratif de l'exercice 2020 ;

Après s'être assuré que l'inspecteur divisionnaire des finances publiques a repris dans ses écritures le montant de chacun des soldes figurant au bilan de l'exercice 2020, celui de tous les titres de recettes émis et celui de tous les mandats de paiement ordonnancés et qu'il a procédé à toutes les opérations d'ordre qu'il lui a été prescrit de passer dans ses écritures ;

Considérant que les opérations sont régulières ;

1°) Statuant sur l'ensemble des opérations effectuées du 1^{er} janvier 2020 au 31 décembre 2020, y compris celles relatives à la journée complémentaire ;

2°) Statuant sur l'exécution du budget de l'exercice 2020 en ce qui concerne les différentes sections budgétaires et budgets annexes ;

3°) Statuant sur la comptabilité des valeurs inactives ;

L'assemblée délibérante, à l'unanimité :

✧ Déclare que le compte de gestion dressé, pour l'exercice 2020, par l'inspecteur divisionnaire des finances publiques, visé et certifié conforme par l'ordonnateur, n'appelle ni observation ni réserve de sa part.

Ainsi fait et délibéré en séance publique aux jour, mois et an susdits.

Pour extrait conforme,

Fait à EAUZE, le 28 avril 2021

Le Président,

M. Meliet Nicolas



Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

032-253200240-20210415-2021-011-BF

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 29/04/2021